



14.091

**Zivile Friedensförderung.  
Rahmenkredit 2016–2019  
für drei Genfer Zentren****Promotion civile de la paix.  
Crédit-cadre 2016–2019  
pour trois centres de Genève***Erstrat – Premier Conseil*

## CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 06.05.15 (ERSTRAT - PREMIER CONSEIL)

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 24.09.15 (ZWEITRAT - DEUXIÈME CONSEIL)

**Le président** (Rossini Stéphane, président): Je vous propose de traiter dans le cadre du débat d'entrée en matière également la proposition de la minorité Fehr Hans à l'article 1 alinéa 1.

**Fischer** Roland (GL, LU), für die Kommission: Bei dieser Vorlage geht es um die Unterstützung des Bundes für die drei Genfer Zentren in den Jahren 2016 bis 2019. Die drei Genfer Zentren sind das Genfer Zentrum für Sicherheitspolitik, das Genfer Internationale Zentrum für humanitäre Minenräumung und das Genfer Zentrum für die demokratische Kontrolle der Streitkräfte. Die drei Zentren wurden von der Schweiz zwischen 1995 und 2000 als Stiftungen mit einer internationalen Trägerschaft gegründet. Sie haben sich seither zu weltweit anerkannten Kompetenzzentren entwickelt und leisten wichtige Beiträge in der Aussen-, Friedens- und Sicherheitspolitik. Die Genfer Zentren prägen, wohlverstanden neben anderen Institutionen, das internationale, humanitäre Genf.

Im Jahr 2014 wurden die drei Genfer Zentren im Maison de la Paix, das ebenfalls in Genf gebaut wurde, zusammengeführt. Daraus ergibt sich eine intensivere Zusammenarbeit dieser drei Zentren, und es können auch Synergien entstehen. Zudem wurden in diesem Maison de la Paix auch noch das Genfer Hochschulinstitut für internationale Studien und Entwicklung und weitere nationale und internationale Partner untergebracht, sodass hier ein einzigartiges Kompetenzzentrum für die Friedens- und Sicherheitspolitik entstanden ist.

Ende 2015 läuft nun der vom Parlament gewährte Rahmenkredit für die drei Genfer Zentren aus. Mit dieser Botschaft beantragt der Bundesrat deshalb für den Zeitraum von 2016 bis 2019 einen neuen Rahmenkredit für die Unterstützung der drei Zentren in der Höhe von insgesamt 129 Millionen Franken. Im Vergleich zum Rahmenkredit für die ablaufende Periode bedeutet dies eine Erhöhung der Mittel um 9,1 Millionen Franken und somit um 7,6 Prozent. Gegenüber dem Finanzplan 2016–2018 bedeutet das eine Erhöhung des Rahmenkredites um 3,6 Millionen Franken; das sind 2,9 Prozent. Diese Erhöhung wird jedoch vollständig im EDA kompensiert. Das heisst also, der höhere Beitrag, der jetzt beantragt wird, hat keine Auswirkungen auf den strukturellen Saldo des Bundeshaushaltes.

Die Kommission beantragt Ihnen mit 19 zu 4 Stimmen bei 1 Enthaltung, diesem Rahmenkredit zuzustimmen. Eine Minderheit will jedoch den Rahmenkredit um 10 Prozent kürzen. Die Erhöhung des Kredites gegenüber der Vorperiode ist aus Sicht der Mehrheit der Kommission gerechtfertigt. Ereignisse wie die Umwälzungen im Nahen und Mittleren Osten und die Krise in der Ukraine haben zu einem gesteigerten Bedarf an friedens- und sicherheitspolitischen Dienstleistungen der Zentren geführt.

Noch kurz zu den Schwerpunkten der einzelnen Zentren in der nächsten Vierjahresperiode: Das Genfer Zentrum für Sicherheitspolitik wird weiterhin auf die bewährten Weiterbildungskurse setzen und auch im Rahmen von Aufträgen des Bundes die Schweizer Aussen- und Sicherheitspolitik unterstützen. Dabei stehen nicht zuletzt auch neue Bedrohungsformen wie Cyberwarfare und Terrorismus im Zentrum. Das Genfer Zentrum für Sicherheitspolitik sieht auch vor, dass der Anteil der Drittmittelfinanzierungen erhöht wird, insbesondere der Anteil der im Stiftungsrat des Zentrums vertretenen Länder. Beim Genfer Internationalen Zentrum für humanitäre Minenräumung stehen insbesondere die Verbesserung der Methoden und Techniken, die Stärkung der nationalen Kapazitäten sowie die Unterstützung bei der Umsetzung des humanitären Völkerrechts und der





internationalen Standards zuoberst auf der Prioritätenliste. Beim Genfer Zentrum für die demokratische Kontrolle der Streitkräfte möchte ich vor allem auf die gestiegenen Herausforderungen für die Gouvernanz von Streitkräften hinweisen, die sich durch die Verbreitung von nichtstaatlichen Akteuren im Sicherheitsbereich ergeben.

Die drei Genfer Zentren leisten einen wichtigen Beitrag der Schweiz zur internationalen Sicherheit. Als kleines, neutrales Land können wir im Bereich der internationalen Sicherheit nicht viel tun, aber die Aufgaben der drei Zentren sind genau auf die Rolle der Schweiz in der internationalen Sicherheitspolitik zugeschnitten. Gerade vor dem Hintergrund der heutigen sicherheitspolitischen Situation wäre es ein schlechtes Zeichen, wenn wir hier nun diesen Beitrag kürzen würden.

Ich bitte Sie deshalb im Namen einer starken Mehrheit der Kommission, auf die Vorlage einzutreten und dem Rahmenkredit gemäss dem Antrag des Bundesrates zuzustimmen.

**Hiltbold** Hugues (RL, GE), pour la commission: La Commission de la politique de sécurité a traité le message relatif au crédit-cadre 2016–2019 pour trois centres genevois oeuvrant pour la promotion de la paix, lors de sa séance du 26 janvier dernier. Ce crédit-cadre a pour but le renouvellement du soutien de la Confédération à trois centres genevois: le Centre de politique de sécurité, le Centre international de déminage humanitaire et enfin le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées.

Il convient de rappeler que, dans un monde en constante mutation, il est capital pour notre pays de poursuivre une politique extérieure, une politique de paix et une politique de sécurité qui soient coopératives et efficaces. Au travers de ses différents domaines et par ses actions ciblées, la Suisse renforce la sécurité et fournit des contributions essentielles pour la communauté internationale.

S'agissant des trois centres concernés par ce crédit-cadre, je voudrais rappeler que leur création date de la fin des années 1990 et qu'ils sont organisés sous forme de fondations à vocation internationale. Devenus depuis lors des centres de compétence mondialement reconnus, ces trois institutions fournissent des contributions importantes en faveur de la politique extérieure, de la politique de la promotion de la paix et de la politique de sécurité. Sans compter que ces trois centres ont contribué à renforcer l'attractivité de la Genève internationale et humanitaire, mais aussi et donc de la Suisse internationale et humanitaire.

La Maison de la Paix a ouvert ses portes en 2014. Avec le regroupement sous son toit notamment des trois centres dont nous discutons ce matin, la Suisse a créé un pôle d'excellence pour la politique de paix et de sécurité unique en Europe. La Maison de la Paix accroîtra encore l'attractivité de ces centres, favorisera la collaboration avec d'autres partenaires et ouvrira de nouvelles perspectives sur le plan de la politique de paix et de sécurité de la Suisse.

AB 2015 N 697 / BO 2015 N 697

Un crédit-cadre avait déjà été attribué aux trois centres genevois et il arrive à échéance fin 2015. Il était alors de 119,9 millions de francs pour la période 2012 à 2015, à quoi on a dû encore ajouter 1,7 million de francs pour l'emménagement dans la Maison de la Paix.

Ce montant alloué permettra de répondre à la demande croissante de prestations à fournir. Il marque une augmentation de 9 millions de francs par rapport au montant prévu dans la planification financière de la Confédération, mais la différence sera compensée à l'interne dans le cadre du budget du Département fédéral des affaires étrangères. La proposition de la minorité Fehr Hans prévoit que le montant alloué soit réduit de 10 pour cent, en l'occurrence qu'il soit plafonné à 116,1 millions de francs. La majorité de la commission estime en revanche que le montant proposé est en adéquation avec les prestations fournies par ces trois centres et que, dans la mesure où la hausse prévue sera compensée à l'interne, il n'y a pas de raison de réduire ce crédit-cadre comme le demande la minorité Fehr Hans.

La commission s'est prononcée, par 19 voix contre 4 et 1 abstention, en faveur de ce crédit-cadre. Je vous invite à en faire de même.

**Fehr** Hans (V, ZH): Der Antrag meiner Minderheit, einer respektablen Minderheit, ist Ihnen bekannt: Wir möchten die Gelder von rund 130 Millionen Franken, die für drei Sicherheitszentren in Genf beantragt werden, linear um 10 Prozent kürzen.

Warum? Sie werden heute Nachmittag im Rahmen des KAP in wesentlichen Bereichen unserer Staatstätigkeit massgebliche Ausgabenkürzungen vornehmen. Darum soll auch dieser Bereich davon nicht ausgenommen werden. Es ist sehr berechtigt, eine Kürzung von 10 Prozent herbeizuführen. Schauen Sie, wenn man sagt, diese drei Zentren hätten eine enorme Bedeutung, muss ich Ihnen sagen: Die schweizerische Friedenspolitik, die schweizerische Friedensdiplomatie, die schweizerische humanitäre Arbeit – umfassend, weltweit – haben ihre Bedeutung vor allem im Bereich der schweizerischen Neutralität, der schweizerischen Neutralitätspolitik,



sofern diese glaubhaft ist. Das ist die staatliche Ebene, um zu wirken, um Resultate zu erzielen. Aber die Neutralität muss glaubwürdig sein.

Schauen wir die Genfer Zentren an: Wir haben mit der SiK – auch Herr van Singer war z. B. dabei, andere waren dabei – diese Zentren vor einiger Zeit besucht. Wir hatten dort eine Sitzung der SiK. Natürlich wird da zum Teil brauchbare Arbeit geleistet, aber es gibt auch sehr viel Papier, Bürokratie, komplizierte Abläufe, zum Teil auch nicht sehr effiziente Arbeit. Eine Kürzung um 10 Prozent wird überhaupt nichts ändern an der Erfüllung der Kernaufgaben dieser drei Zentren, von denen ich das Genfer Internationale Zentrum für humanitäre Minenräumung als das effizienteste einstufe. Die Arbeit des Genfer Zentrums für die demokratische Kontrolle der Streitkräfte ist eher illusorisch. Kurz nachdem wir dort waren, haben nämlich ausgerechnet die Russen unsere Armee kontrolliert, kurz nach der Annexion der Krim. Das ist ja wahrscheinlich nicht sehr, sagen wir mal, zielorientiert für die friedenspolitische Arbeit.

Ich sage es noch einmal: Wenn Sie rund 130 Millionen Franken vor sich haben, nachdem, wie Herr Fischer Roland richtig gesagt hat, eine Aufstockung von rund 8 Prozent vorgenommen wurde, ist es absolut vertretbar, eine Kürzung um 10 Prozent zu beschliessen. Ich bitte Sie also, rund 116 Millionen Franken zu bewilligen. Für die Erfüllung des Kernauftrages reicht das zu hundert Prozent.

Ein Letztes: Wenn Herr Fischer sagt, die Bedrohungslage habe sich in letzter Zeit geändert, mag er Recht haben. Es gibt neue Bedrohungen, diese werden wahrscheinlich auch in Genf studiert. Aber neue Bedrohungen gibt es nicht erst seit heute, es gibt sie seit fünf Jahren, seit zehn Jahren. Das ist keine Rechtfertigung für die Aufstockung. Schlussendlich wurde am Center for Security Studies der ETH Zürich freiwillig, in Absprache mit dem VBS eine jährliche Kürzung von rund 2 Millionen Franken vorgenommen. Auch dort kann man die Kernaufgaben weiter erfüllen, und es gibt im Hinblick auf Genf gewisse Doppelspurigkeiten.

Sagen Sie also Ja zur Kürzung um 10 Prozent.

**Burkhalter** Didier, conseiller fédéral: De quoi s'agit-il ici? Il s'agit de la paix, de la Genève internationale et d'une des plus fortes priorités de la politique de notre pays: promouvoir la paix et la sécurité. Cette tâche est écrite en lettres capitales dans la Constitution fédérale ainsi que dans la stratégie de politique étrangère de cette législature – qui s'achève bientôt – et qui sera vraisemblablement poursuivie ces prochaines années. Avec la stratégie de politique étrangère 2012–2015, l'engagement de notre pays en faveur de la sécurité et de la stabilité, non seulement sur notre continent mais aussi aux marges de celui-ci et dans les régions fragiles du monde, a pris toujours plus de place. C'est ce qui était envisagé clairement dans la stratégie précitée et, malheureusement, c'était juste. Les crises se sont succédé les unes après les autres, en plus grand nombre que ce à quoi on s'attendait, et il s'agit de maintenir notre effort. Cela va dans notre intérêt et est conforme à nos valeurs.

Les centres de sécurité à Genève sont des instruments et des atouts pour appliquer la stratégie de politique étrangère définie par le Conseil fédéral et approuvée par le Parlement. Ils ont été créés par la Suisse il y a une vingtaine d'années sous la forme de fondations de droit privé à vocation internationale. Ce sont des centres de compétences qui sont aujourd'hui mondialement reconnus dans les domaines de la paix et de la sécurité. Ce sont par conséquent des pièces importantes dans le puzzle de la Genève internationale, lequel permet de construire une image et une réalité lorsqu'il faut trouver des solutions aux enjeux globaux, tels que ceux que l'on connaît avec l'Iran, la Syrie, la Libye et bien d'autres endroits et thèmes. Genève est un moteur pour la paix et la sécurité, qui sont une grande priorité de notre politique.

Aujourd'hui, vous êtes amenés à vous prononcer sur l'énergie dont ce moteur a besoin. Il est vrai qu'il faut regarder ces questions financières de manière très soigneuse; j'y reviendrai. Vous êtes amenés à vous prononcer sur la volonté politique de maintenir le moteur en marche. Concrètement, il s'agit d'un nouveau crédit-cadre de 129 millions de francs sur quatre ans, donc environ 32 millions de francs par an. L'augmentation du crédit-cadre est entièrement compensée à l'intérieur du Département fédéral des affaires étrangères.

Depuis 2014, ces trois centres de sécurité logent au même endroit, dans la Maison de la Paix à Genève, qui devient un pôle de compétences unique en Europe. Différentes tâches sont dévolues à ces centres.

La paix par la formation et le dialogue est la véritable marque de fabrique pour le Centre de politique de sécurité, à l'exemple des formations qui sont données par exemple aux futurs cadres d'un pays, comme le Myanmar, qui ont énormément de projets, qui voient arriver beaucoup de moyens du monde entier, mais qui n'ont pas forcément les capacités pour mettre réellement en oeuvre ces projets. Le Centre de politique de sécurité aide à la formation de ce qui est, au fond, l'accompagnement du futur de pays qui doivent sortir de périodes sombres de leur histoire, ceci dans l'intérêt évidemment des pays en question mais également, de manière générale, du fonctionnement de la communauté internationale et, par conséquent, aussi de la Suisse. Le Centre international de déminage humanitaire, lui, a comme tâche de fournir des solutions au problème



des mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre. Il aide les pays à acquérir des compétences en la matière, il leur permet de sauver des vies et de promouvoir le développement à l'échelle nationale. De plus, il joue un rôle clé dans la stratégie antimines de la Confédération suisse.

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées est à l'échelle mondiale le premier centre de compétences pour la réforme, la transformation et la bonne gouvernance dans le secteur de la sécurité. Et Dieu sait si cette tâche est particulièrement importante dans beaucoup de régions de par le monde!

**AB 2015 N 698 / BO 2015 N 698**

Dans tous ces domaines, les besoins augmentent. Alors, la proposition de la minorité Fehr Hans, qui a été présentée comme étant respectable tout à l'heure – et je me permets de vous dire que c'est un pléonasme parce que toute proposition de minorité est respectable par nature –, pose une question juste, mais elle arrive à une conclusion qui est fautive. Nous sommes dans une situation dans laquelle les besoins augmentent, et, en même temps, il y a une autre réalité qui est celle de la situation financière de la Confédération. Le Conseil fédéral doit tenir compte des deux. Sa réponse s'articule de la façon suivante.

D'abord, l'augmentation des dépenses pour atteindre les objectifs prioritaires que sont la paix et la sécurité, notamment par les centres de Genève, doit être entièrement compensée à l'intérieur du département; c'est fait.

Ensuite, si l'on veut véritablement que ces centres fonctionnent, il faut que des synergies s'établissent; cela a été réalisé par des projets communs qui seront de plus en plus développés, d'autant plus que les centres se trouvent maintenant au même endroit. Nous avons formé des groupes de travail communs sur des thèmes ou sur des lieux géographiques. Durant ces quatre prochaines années, nous pourrions donc instaurer davantage de synergies.

Enfin, et c'est la réponse à votre préoccupation, Monsieur Fehr, nous devons choisir l'instrument financier. Un crédit-cadre donne le montant global nécessaire pour atteindre les objectifs prioritaires définis sur le plan politique. En outre, il y a la réalité que constitue l'état des finances de la Confédération et la responsabilité qui en découle pour nous. Une fois le crédit-cadre accordé, il faut ensuite confirmer chaque année par le budget ordinaire les différentes tranches qui peuvent effectivement être versées, et cela en fonction de l'évolution de l'état des finances de la Confédération. Le Conseil fédéral, puis le Parlement, conservent la flexibilité au niveau budgétaire en fonction précisément de l'évolution de la situation financière. C'est déjà ce qui est prévu pour le budget 2016: d'ores et déjà le Conseil fédéral procède à des adaptations de tous les crédits-cadres en fonction de la réalité de l'état des finances de la Confédération. Par conséquent, pour des raisons de principe, il est inutile d'intervenir au niveau du crédit-cadre, car celui-ci est la marque d'une volonté politique claire. Il faudra intervenir si nécessaire par la suite – et il y a bien des chances que cela le soit –, pour des raisons financières, chaque année au niveau du budget ordinaire.

En conséquence, nous vous proposons de soutenir la proposition de la majorité de votre commission, c'est-à-dire d'entrer en matière, puis d'adopter le crédit-cadre prévu sans modifier son montant, afin d'atteindre les objectifs prioritaires que sont la paix et la sécurité.

*Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen*

*L'entrée en matière est décidée sans opposition*

**Bundesbeschluss über einen Rahmenkredit zur Weiterführung der Unterstützung der drei Genfer Zentren 2016–2019****Arrêté fédéral concernant un crédit-cadre pour la poursuite du soutien aux trois centres de Genève 2016–2019**

*Detailberatung – Discussion par article*

**Titel und Ingress**

*Antrag der Kommission*

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

**Titre et préambule**

*Proposition de la commission*

Adhérer au projet du Conseil fédéral





*Angenommen – Adopté*

**Art. 1**

*Antrag der Mehrheit*

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

*Antrag der Minderheit*

(Fehr Hans, Borer, Bortoluzzi, Geissbühler, von Siebenthal)

*Abs. 1*

Es wird ein Rahmenkredit in der Höhe von 116,1 Millionen Franken (Kürzung um 10 Prozent) bewilligt ...

**Art. 1**

*Proposition de la majorité*

Adhérer au projet du Conseil fédéral

*Proposition de la minorité*

(Fehr Hans, Borer, Bortoluzzi, Geissbühler, von Siebenthal)

*Al. 1*

Un crédit-cadre d'un montant de 116,1 millions de francs (réduction de 10 pour cent) est accordé ...

*Abstimmung – Vote*

(namentlich – nominatif; 14.091/11811)

Für den Antrag der Mehrheit ... 131 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit ... 33 Stimmen

(5 Enthaltungen)

*Ausgabenbremse – Frein aux dépenses*

*Abstimmung – Vote*

(namentlich – nominatif; 14.091/11812)

Für Annahme der Ausgabe ... 143 Stimmen

Dagegen ... 28 Stimmen

(1 Enthaltung)

*Das qualifizierte Mehr ist erreicht*

*La majorité qualifiée est acquise*

**Art. 2, 3**

*Antrag der Kommission*

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

*Proposition de la commission*

Adhérer au projet du Conseil fédéral

*Angenommen – Adopté*

*Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble*

(namentlich – nominatif; 14.091/11815)

Für Annahme des Entwurfes ... 140 Stimmen

Dagegen ... 29 Stimmen

(3 Enthaltungen)